

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 11 décembre 2023

Tempête CIARÁN – réunion du premier comité de pilotage post-tempête

Ce 11 décembre, le premier comité de pilotage visant à accompagner la reconstruction après le passage de la tempête CIARÁN s’est tenu en préfecture, co-présidé par Alain ESPINASSE, préfet du Finistère et Maël DE CALAN, Président du Département du Finistère. Dès le 15 novembre, la Préfecture et le Département avaient souhaité mettre en place ce pilotage conjoint afin d’apporter des réponses rapides et concrètes aux Finistériens les plus touchés. En introduction, le préfet et le Président du Département sont revenus sur la crise et sa gestion.

Il a été rappelé que l’anticipation a été déterminante pour la protection des habitants. La prévision météorologique anticipée avec précision par Météo-France a permis à l’ensemble des acteurs, au premier rang desquels la préfecture et les maires, mais aussi Enedis, de s’organiser. Tous les leviers ont été utilisés. Le dispositif FR ALERT s’est aussi avéré très efficace pour alerter et informer en temps réel la population par l’envoi de SMS individualisés.

Le Centre opérationnel de défense (COD), sous l’égide du préfet, est resté activé 17 jours, les trois premiers jours en H24. Il a coordonné l’action de terrain de tous les acteurs dont le préfet a tenu à saluer l’engagement.

Dès le 2 novembre, les services départementaux, communaux, de la DIRO, le SDIS et les renforts zonaux et nationaux de sécurité civile ont été à pied d’œuvre pour dégager les routes. C’est aussi cette mutualisation des forces qui permis d’accélérer la réouverture de la ligne ferroviaire de Quimper à Brest.

Le conseil départemental s’est mobilisé pour assurer la rentrée des 42 500 collégiens finistériens dans les meilleures conditions d’accueil en toute sécurité. Les maires et la région ont pu également très rapidement trouver les solutions nécessaires à la réouverture la plus rapide des écoles et lycées endommagés.

L'accès aux bois et forêts a été interdit par le Préfet. Le Département est également intervenu sur les espaces naturels sensibles dont il est propriétaire pour en interdire l'accès et procéder à la sécurisation de chaque site.

Maël DE CALAN a souhaité remercier en particulier les équipes venues en renfort pour leur mobilisation. L'assistance des agents des départements des Alpes-Maritimes, de la Corrèze et du Puy-de-Dôme a permis de rétablir rapidement la circulation sur le réseau routier départemental et d'ouvrir le domaine de Trévarez.

Très clairement, cette crise a montré l'extrême dépendance des territoires et des acteurs en matière d'alimentation électrique. C'est l'absence de courant, causée par la mise à bas de plus de la moitié du réseau qui a engendré la majeure partie des problématiques, en cumul et en cascade : outre les difficultés posées à l'ensemble de la population, cette absence a impacté tant l'organisation de la chaîne opérationnelle, que la distribution d'eau potable, le système médico-social, le domaine environnemental ou encore des entreprises, y compris agricoles.

En matière de dégâts, le préfet a rappelé que le secteur agricole était, au regard des remontées faites à ce jour, le secteur économique le plus touché, mais aussi les collectivités locales et les domaines boisés, publics et privés.

Les objectifs du comité de pilotage

Ce COPIL associant la Préfecture et le Département dans leur rôle d'assembler, regroupe un grand nombre d'acteurs publics et privés au premiers rang desquels la Région, l'AMF, l'AMRF, les EPCI, les Chambres consulaires, les représentants des assurances, les opérateurs de réseaux avec les services de l'Etat et les services départementaux.

Il a ainsi été rappelé les objectifs du comité de pilotage qui permettra de :

- coordonner les initiatives, éviter les doublons, identifier les manques,
- faciliter la circulation de l'information, donner de la lisibilité aux élus,
- faciliter la mobilisation des moyens,
- partager les bonnes pratiques,
- adopter un plan d'actions pour répondre aux enjeux.

Mise en place des groupes de travail

Le COPIL, co-présidé par la préfecture et le Département en lien avec la Région, les parlementaires et les représentants des communes (AMF/AMRF) qui s'est tenu ce jour, a validé un plan d'action global qui prévoit la création de **5 groupes de travail** pour les thématiques suivantes :

- agriculture et conchyliculture
- réseaux et infrastructures
- traitement des déchets verts et toxiques
- espaces naturels et littoraux

- impacts sur les bâtiments publics et assimilés.

Chaque groupe de travail aura pour mission de **consolider avec précision l'identification les sujets à traiter, les quantifier afin d'y apporter des réponses** autour de **3 axes** : diagnostiquer d'abord, atténuer et réparer ensuite et enfin anticiper et prévenir.

Ces groupes de travail se réuniront en janvier avec pour mission d'identifier le portage des mesures, les besoins et possibilités de financement et d'établir un calendrier.

Un nouveau COPIL se réunira au mois de mars 2024 pour réaliser un premier bilan de cette action coordonnée.

« Suite aux dégâts considérables occasionnés par la tempête CIARÁN, cette initiative commune vise à faciliter la reconstruction. Au côté de l'Etat, le Département accompagne les Finistériens notamment dans les secteurs les plus impactés afin de leur apporter des réponses concrètes, adaptées et rapides. A plus long terme, l'objectif du comité de pilotage est de rendre nos territoires plus résilients face aux phénomènes météorologiques extrêmes qui se multiplient et n'épargnent pas le Finistère » indique Maël DE CALAN, Président du Département.

« Durant cette nuit du 1^{er} au 2 novembre et dans les jours et semaines qui ont suivi, le Finistère a tenu, solidairement. Ce COPIL post-tempête devra permettre de prolonger cette solidarité du territoire face à la crise.

Cette première réunion a permis de partager les analyses et attentes des acteurs sur leurs difficultés. L'Etat continuera de se tenir aux côtés des collectivités et de l'ensemble des secteurs les plus touchés, notamment grâce aux fonds spéciaux annoncés au niveau national par le Gouvernement. Si la construction des réponses est complexe et les enjeux nombreux, l'objectif est simple : bâtir et mettre en œuvre rapidement les solutions les plus justes, rapides et aisément mobilisables et, à plus long terme, construire la résilience du territoire. » Alain ESPINASSE, Préfet du Finistère.